Publication

Organisateur	Stade Genève sur mandat de Swiss Athletics
Règlement	Les championnats sont organisés selon cette publication y.c. règlement des championnats suisses Team 2024, ainsi que RO et IWR 2024.
Catégories/Disciplines	**Femmes & Hommes :** 100mH/110mH, longueur, perche, javelot, marteau
World Ranking	Les Championnats suisses Team sont enregistrés chez World Athletics comme « World Ranking Competition ». Les résultats sont reconnus au niveau international.
Droit de participation/ Droit aux titres	Voir règlement des Championnats suisses Team 2024. Toutes et tous les athlètes doivent être en possession d'une licence Swiss Athletics 2024 valable.
Inscription	Voir règlement des Championnats suisses Team 2024. Inscriptions à : sportservices@swiss-athletics.ch
Délai d'inscription	**Mardi 27 août 2024**
Finance d'inscription	CHF 50.- par team; La finance d'inscription est à verser sur le compte suivant après confirmation de la participation : IBAN : CH58 0023 5235 8556 8502 Y (UBS AG, 8098 Zürich) Remarque : CS Team 2024 : société/discipline Titulaire du compte : Swiss Athletics Haus des Sports, Talgut-Zentrum 27 3063 Ittigen b. Bern
Inscription tardive	Les inscriptions tardives sont possibles jusqu'au mardi 3 septembre 2024 par mail au secrétariat de Swiss Athletics (sportservices@swiss-athletics.ch), dans la mesure où il n'y a pas déjà 6 (perche : 5) équipes inscrites resp. qu'il y ait au moins trois inscriptions au délai d'inscription. En cas d'inscription tardive une surtaxe de CHF 200.- par team doit être payée en plus de la finance d'inscription.
Annonce des noms	Les noms d'au moins 3 et maximum 5 athlètes doivent être annoncés qu'au **mercredi 4 septembre 2024**, sur le portail en ligne de Swiss Athletics.
Site web	Tous les documents importants pour la compétition sont mis en ligne sur le site web du championnat
Assurance	Est l'affaire des participants/es. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols ou autres.
Renseignements	**Organisateur** (questions organisationnelles) Jessica Barbey // competitions@stadegeneve.ch **Swiss Athletics** (inscriptions) Thomas Suter // 031 359 73 05 // thomassuter@swiss-athletics.ch

Règlement

1. Principes

Le présent règlement prévaut sur tous les autres règlements (par ex. RO).

2. Disciplines

Femmes & Hommes : 100mH/110mH, longueur, perche, javelot, marteau

3. Qualification et inscription des teams

- Une liste de résultats de qualification mise à jour toutes les semaines est publiée sur la page d'accueil de Swiss Athletics à partir de mi-juin 2024. Elle est basée sur les critères suivants :
  - La moyenne des trois meilleurs résultats de la discipline correspondante est calculée selon la liste des meilleurs 2024 de la catégorie Actifs (Hommes/Femmes). Les résultats en salle ne sont pas pris en compte.
  - Les résultats sont en premier lieu attribués à la CoA, sinon à la société de base.
  - Pour la qualification, au maximum un seul résultat d'une étrangère ou d'un étranger sera pris en compte parmi les résultats qui comptent d'une CoA ou d'un club.
- Tous les teams qui souhaitent participer aux CS Team peuvent s'inscrire au concours – indépendamment du fait qu'ils figurent ou non sur la liste de résultats de qualification.
- Les inscriptions des teams doivent être adressées par mail à sportservices@swiss-athletics.ch.
- **Au maximum 6 (perche : 5) teams par discipline** sont admis à la compétition (Swiss Athletics peut accorder des exceptions). S'il y a plus d'inscriptions, le meilleur classement dans la liste de résultats de qualification sera déterminant. La liste de résultats de qualification définitive publiée le mercredi 26 août 2024 sera décisive, les résultats jusqu'au 25 août 2024 y compris étant pris en compte. Pour les équipes ne figurant pas sur la liste de qualification, la moyenne de deux résultats de la liste des meilleurs, voire d'un seul, est prise en compte dans cet ordre. Si plusieurs teams n'ont pas de résultats dans la liste des meilleurs dans la discipline correspondante, un tirage au sort décidera de la participation. Swiss Athletics informe les teams inscrits s'ils peuvent participer ou non.
- Le concours de la discipline correspondante est organisé si au moins trois teams y sont inscrits; le titre est décerné si parmi les teams inscrits, au moins trois sont au départ.
- Les CoA resp. les sociétés annoncent jusqu'au mercredi 4 septembre 2024 les noms d'au maximum cinq athlètes par team via l'inscription en ligne. Parmi ces cinq athlètes, quatre peuvent participer au concours.
- Le jour du concours, il n'est pas possible d'annoncer de nouveaux noms.

  Exception : Les CoA ou sociétés avec plus d'un team dans une discipline annoncent jusqu'au mercredi 4 septembre 2024 cinq noms par team et peuvent annoncer la composition définitive du team 1 resp. team 2 au bureau des calculs le jour même du concours jusqu'à deux heures avant le début du concours.

4. Règlements du concours

4.1. Droit de participation

- Les teams sont composés d'au maximum quatre athlètes, dont les trois meilleurs résultats comptent.
- Deux étrangers/ères peuvent concourir, mais au maximum un résultat d'un/e étranger/ère compte pour le classement.

- Des athlètes plus jeunes peuvent aussi participer ; les poids des catégories des actifs s'appliquent toutefois.
- Des starts multiples dans différentes disciplines sont possibles, selon IWR les athlètes peuvent naviguer entre les disciplines.

4.2. Ordre

- Pour l'ordre, les valeurs moyennes des trois meilleurs résultats qui comptent par CoA/société sont représentées. De plus une liste de résultats individuels par discipline doit être établie et publiée.
- Il est toujours possible de déterminer sans aucun doute un vainqueur ou un classement. Si plusieurs teams obtiennent la même moyenne, tous les résultats sont additionnés au centimètre près. Le meilleur résultat global donne le meilleur classement. S'il y a toujours égalité, les points par rang des trois résultats du classement individuel qui comptent sont additionnés et comparés. La mieux classée est l'équipe qui a le moins de points. Si ces valeurs devaient également être identiques, le classement du meilleur résultat individuel des teams en question compte.

4.3. Informations techniques (détails dans l'horaire)

- Saut à la Perche : la hauteur initiale peut être choisie librement dans les progressions ;
  - Progressions femmes: 2.00m – 3.60m: 20cm / dès 3.60m: 15cm
  - Progressions hommes: 2.60m – 4.60m: 20cm / dès 4.60m: 15cm
- Ä la longueur, au javelot et marteau, tous/toutes les athlètes ont 4 essais. Après ces 4 essais, chaque team désigne un/e athlète, qui peut effectuer un 5e essai. Cela se fera dans l'ordre inverse du classement intermédiaire des teams.

4.4. Remises des prix

- Tous/toutes les athlètes engagés/es ainsi qu'une entraîneure ou un entraîneur des trois premières équipes sont récompensés.
- Les titres sont : TV Muster, champion suisse Team Saut en longueur Femmes
- Médailles officielles CS (or, argent et bronze) pour les trois premières équipes
- Il n'y a pas d'insigne en tissu pour les teams champions

5. Dates

Date, moment	**Tâche**	**Responsable**
À partir de juin 2024	Liste de résultats de qualification sur www.swiss-athletics.ch	Swiss Athletics
À partir de juin 2024	Inscription des teams ouverte (sans noms des athlètes) ; Inscriptions à sportservices@swiss-athletics.ch	Société ou CoA
25.08.2024	Fin de la période de qualification	Swiss Athletics
26.08.2024	Liste de résultats de qualification sur www.swiss-athletics.ch => compétitions => championnats	Swiss Athletics
28.08.2024	Délai d'inscription	Société ou CoA
28.08.2024	Liste des teams inscrits et qualifiés définitivement sur www.swiss-athletics.ch	Swiss Athletics
Jusqu'au 30.08.2024	Actualisation du site web de l'organisateur avec toutes les informations et la liste d'inscription	CO
04.09.2024	Annonce des noms d'au max. cinq athlètes par team via inscription en ligne Swiss Athletics.	Sociétés au CO